

La disparition des exploitations s'accélère sans concentration excessive

Jean-Pierre BUTAULT
Nathalie DELAME

INRA-INA PG, UMR
économie publique

Cet article a été réalisé dans le cadre de la convention INRA-SCEES sur l'utilisation des données du recensement agricole 2000.

Les dix dernières années ont été marquées par une accélération de la disparition des exploitations. Les terres libérées ont été reprises en grande partie par des exploitations déjà existantes. Néanmoins, la croissance des exploitations agricoles a touché l'ensemble des exploitations, sans concentration du potentiel économique au seul profit des exploitations les plus grosses. Les exploitations les plus petites sont à la fois celles qui présentent une croissance importante grâce à un mouvement de « rattrapage », essentiellement lié au cycle de vie, et celles qui disparaissent le plus. Les formes sociétaires s'inscrivent dans cette dynamique de croissance avec un cycle de vie plus long et un taux de croissance plus élevé.

Entre les deux recensements de 1988 et 2000, le nombre d'exploitations agricoles est passé d'un peu plus d'un million à 664 000 en métropole, ce qui correspond à un taux annuel de disparition de 3,5 %. Ce taux était de l'ordre de 2,5 % dans les années antérieures à 1988. La surface agricole utilisée totale (SAU) ainsi que le potentiel productif, mesuré par la marge brute standard (MBS), ont reculé de moins de 3 % sur l'ensemble de la période (encadré p. 25). Cette quasi stabilité du potentiel économique et de la surface agricole, couplée à une accélération des disparitions d'exploitations entre 1988 et 2000, induit une concentration plus forte : moins d'exploitations se partagent la surface agricole et la richesse économique. La surface moyenne des exploitations est ainsi passée de 28 à 42 hectares et la taille économique moyenne de 29 à 43 UDE (Unités de dimension économique - 1 UDE équivaut à 1,5 hectare de blé). Le nombre d'exploitations de moins de 40 UDE (soit 60 hectares d'équivalent-blé) a dimi-

nué de 45 %, leur poids dans le potentiel économique régressant de moitié (34 % en 1988 et 17 % en 2000). À l'inverse, les exploitations de plus de 100 UDE ont vu progresser leur contribution à ce potentiel de 27 à 45 % alors qu'elles ne représentent encore que 11 % des exploitations en 2000. L'une des causes majeures de cette accentuation des disparitions d'exploitations a sans doute été l'instauration d'une pré-retraite comme mesure d'accompagnement de la réforme de 1992. Si l'on recensait 343 000 exploitants âgés de 50 à 60 ans en 1988, on en comptait moins de la moitié de plus de 60 ans dix ans plus tard.

Une redistribution homogène du potentiel économique

Alors qu'en 1988, la moitié des exploitations avait une dimension inférieure à 12 UDE, la même proportion dépasse 23 UDE, soit près

1. La notion d'exploitation « moyenne » est évidemment relative dans le temps. Lors de l'instauration des quotas laitiers en 1983, les textes souhaitaient, par exemple, en France que les exploitations ayant un quota de plus de 200 000 litres de lait ne puissent pas bénéficier de références supplémentaires lors des processus de redistribution. En 2001, la référence moyenne d'une exploitation laitière est de 190 000 litres (ONILAIT 2002).

2. Cette stabilité de la surface agricole exploitée est sans doute un biais des enquêtes de structure. En effet, entre les recensements de 1988 et de 2000, la SAU globale a diminué de 2,6 %.

du double, en 2000. De même, si un quart des exploitations dépassait les 27 UDE en 1988, un quart des exploitations compte plus de 58 UDE en 2000. Ce déplacement ne se retrouve pourtant pas parmi les exploitations les plus petites : une exploitation sur quatre avait une taille inférieure à 3 UDE en 1988 ; une exploitation sur quatre atteint à peine les 4 UDE en 2000.

Néanmoins, ces évolutions entre 1988 et 2000, c'est-à-dire en statique comparative, ne reflètent pas une croissance au profit exclusif des exploitations qui ont le plus fort potentiel économique. Cette concentration s'effectue plutôt par un déplacement homothétique des exploitations vers des classes de dimension économique supérieure : 13 % des exploitations détenaient la moitié du potentiel économique total en 88, cela reste vrai en 2000 mais le potentiel économique s'est réparti de façon relativement homogène entre les exploitations restantes. Ceci est conforme aux objectifs affichés de la politique agricole française des structures qui ont tou-

jours été de favoriser la constitution d'exploitations « moyennes »¹, en s'opposant aux « cumuls », alors que certains pouvaient craindre que la réforme de la politique agricole commune (PAC) de 1992, en instaurant des primes à l'hectare pour les grandes cultures et en encourageant l'élevage extensif, n'incite à une course à l'agrandissement.

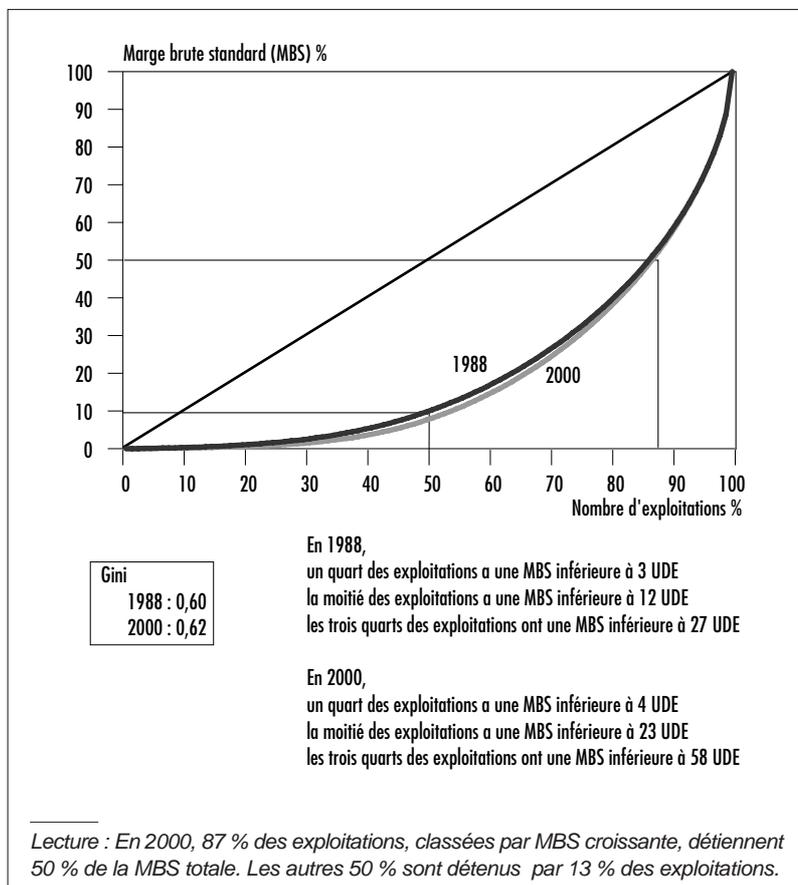
La moitié des exploitations, classées par MBS croissante, contribuent pour 10 % à la MBS totale évaluée en 1988 contre 8 % en 2000. En ne retenant que les exploitations de plus grande taille économique, 15 % des exploitations concentrent 53 % de la MBS en 1988 et 54 % en 2000. Entre 1988 et 2000, la très légère accentuation de la concentration observée sur la courbe de répartition de la MBS entre les exploitations (courbes de Lorenz) ne permet néanmoins pas de conclure à une accentuation de la concentration du potentiel économique parmi les exploitations. Les indices de Gini entre ces deux dates, respectivement de 0,60 et 0,62, sont en effet trop proches pour conclure à une différence significative (graphique 1). Ces conclusions s'appliquent également à la SAU.

En classant les exploitations par valeur croissante de MBS/UTA (marge brute standard par unité de travail), la moitié de la main-d'œuvre contribue à 22 % de la MBS en 1988 contre 21 % en 2000. En ne retenant que les exploitations les plus productives par rapport à la main-d'œuvre, 15 % de la main-d'œuvre concentre 38 % de la MBS en 1988 et en 2000. Ainsi, les différences de concentration en termes d'UTA sont encore plus faibles que celles mesurées en termes d'exploitations. Ceci exprime la concentration de la main-d'œuvre qui accompagne le développement des formes sociétaires, sans qu'il y ait nécessairement de gains de productivité potentiels (MBS/UTA).

Graphique 1

La moitié du potentiel productif aux mains de 13 % des exploitations en 2000 comme en 1988

Dispersion de la marge brute standard (MBS) selon les exploitations



Source : AGRESTE - Recensements agricoles 1988 et 2000

Une croissance plus modérée pour les exploitations pérennes

Les enquêtes de structure de 1990 à 1997, couplées au recensement de 1988, permettent de suivre, en dynamique cette fois, les trajectoires individuelles et le devenir d'un panel d'exploitations sur dix ans (encadré p. 25). Sur ce panel, le nombre d'exploitations est passé d'un peu plus d'un million d'exploitations en 1988 à 677 000 en 1997, pour une SAU totale à peu près constante² : 366 000 exploitations ont disparu, 28 000 exploitations nouvelles sont apparues et 648 000 sont restées. Ces

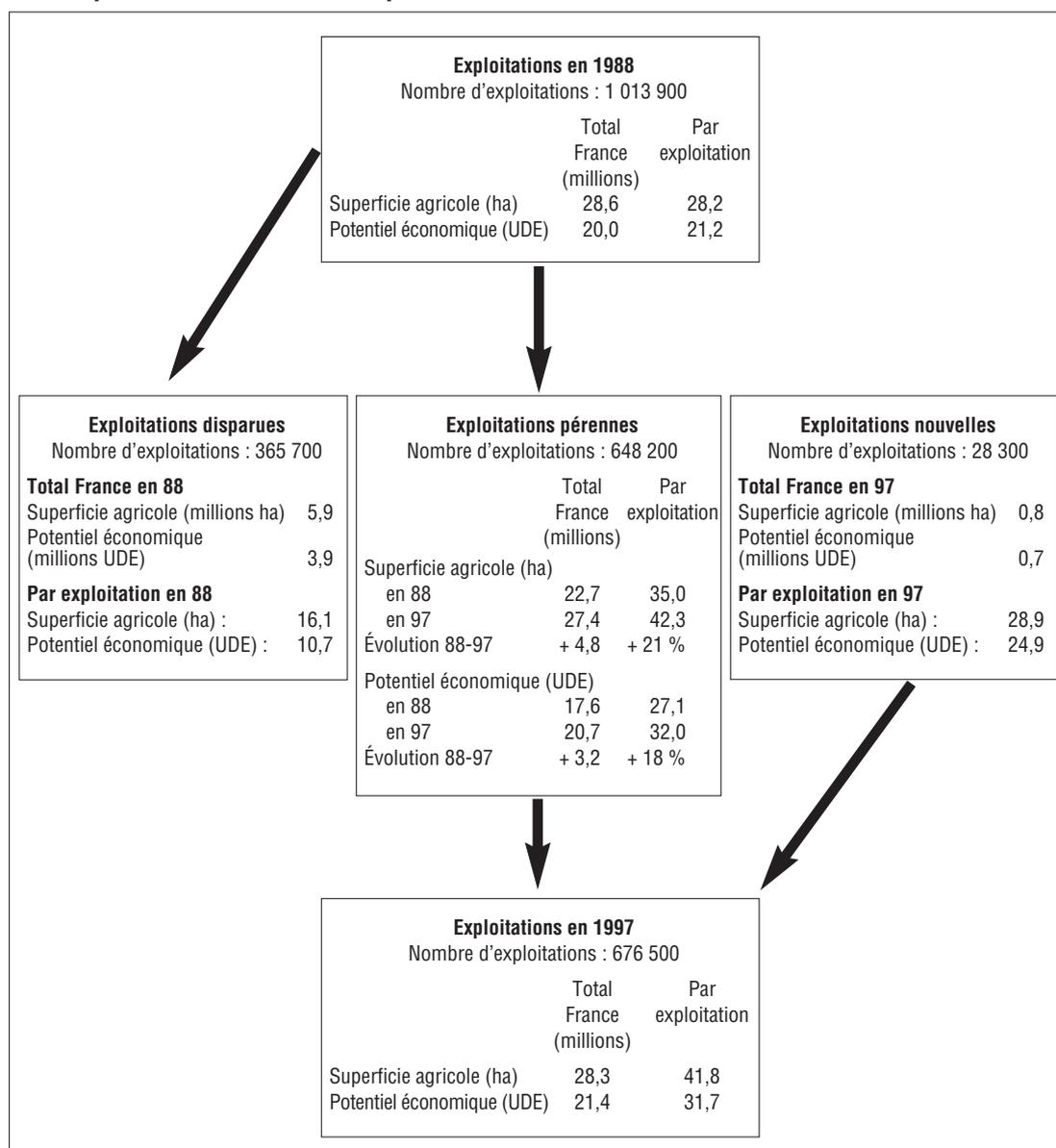
dernières sont dites pérennes (graphique 2). Les exploitations disparues, soit 36 % du nombre des exploitations recensées en 1988, avaient une taille économique deux fois inférieure à la moyenne en 1988 : 11 UDE contre 21. Elles ont libéré près de 6 millions d'hectares, soit 21 % de la surface globale en 1988. Ce sont les exploitations pérennes qui ont surtout profité de ces terres libérées par les disparitions d'exploitations : leur surface s'est accrue de 21 % et leur taille économique de 18 %. Ces taux de croissance sont toutefois beaucoup moins forts comparés aux évolutions moyennes entre 1988 et 1997

calculées sur l'ensemble des exploitations, y compris les disparues et les nouvelles : + 48 % pour la surface agricole et + 49 % pour le potentiel économique. En effet, le fait que ce soit de nombreuses exploitations de taille plus petite qui disparaissent accentue les taux d'évolution.

Les non professionnelles : un état transitoire avant la cessation

L'agriculture non professionnelle est marquée par d'importants mouvements (encadré p. 25).

Graphique 2
Une exploitation sur trois a disparu entre 1988 et 1997



Source : AGRESTE - Enquêtes de structure 88-97

Parmi les exploitations non professionnelles en 1988, 54 % ont disparu en 1997 et 5 % sont passées en professionnelles. Seules 41 % sont restées non professionnelles. Dans le même temps, 13 % des exploitations professionnelles en 1988 sont devenues non professionnelles. Ces mouvements reflètent vraisemblablement le passage vers une agriculture de retraite avant la cessation définitive d'activité. En effet, les chefs d'exploitation avaient en moyenne 54 ans en 1988 et la taille de leur exploitation s'est divisée par trois entre 1988 et 1997. Ces exploitations, alors professionnelles en 1988, représentent 28 % des non professionnelles en 1997.

Parallèlement, 54 % des nouvelles exploitations en 1997 concernent l'agriculture non professionnelle : il s'agit essentiellement d'exploitations de petite taille, issues d'exploitations en phase de régression qui ont cédé leurs terres (tableau 1).

Si peu d'exploitations non professionnelles accèdent à l'agriculture professionnelle, ces passages ne semblent pas refléter uniquement des effets de seuils : la taille de ces exploitations est multipliée par trois et passe en moyenne de 9 à 25 UDE, ce qui est important comparé au taux de croissance moyen de 26 % des exploitations restant dans l'agriculture professionnelle (tableau 2).

Tableau 1

Un risque de disparaître deux fois plus élevé pour les non professionnelles

En %

	Exploitations professionnelles en 88	Exploitations non professionnelles en 88	Ensemble des exploitations présentes en 88	Exploitations nouvelles en 97
Situation en 1997				
Trajectoire des exploitations recensées en 88 (lecture verticale du tableau)¹				
Exploitations professionnelles	64,8	5,4	38,8	45,7
Exploitations non professionnelles	13,2	40,6	25,2	54,3
Ensemble des exploitations présentes en 97	77,9	46,0	63,9	100,0
Exploitations disparues	22,1	54,0	36,1	
Ensemble des exploitations présentes en 88	100,0	100,0	100,0	
Exploitations pérennes (%)	56,2	43,8	100,0	
Origine des exploitations présentes en 97 (lecture horizontale du tableau)²				
Exploitations professionnelles	90,9	5,9	96,8	3,2
Exploitations non professionnelles	27,7	66,6	94,3	5,7
Ensemble des exploitations présentes en 97	65,6	30,2	95,8	4,2
Exploitations disparues entre 88 et 97	34,4	65,6	100,0	

1. Lecture verticale du tableau : parmi les exploitations professionnelles en 1988, 64,8 % étaient encore professionnelles en 1997, 13,2 % sont devenues non professionnelles en 1997 et 22,1 % ont disparu.

2. Lecture horizontale du tableau : parmi les exploitations professionnelles en 1997, 90,9 % étaient professionnelles en 1988, 5,9 % étaient non professionnelles et 3,2 % sont apparues entre 1988 et 1997.

Source : AGRESTE - Enquêtes de structure 88-97

Tableau 2

Une taille multipliée par 3 pour les exploitations devenues professionnelles

En %

	Exploitations professionnelles en 88	Exploitations non professionnelles en 88	Ensemble des exploitations présentes en 88
Évolution de la MBS entre 88 et 97			
Exploitations professionnelles en 97	+ 26	+ 185	+ 28
Exploitations non professionnelles en 97	- 68	- 16	- 52
Ensemble des exploitations présentes en 97	+ 17	+ 32	+ 18

Lecture : La MBS des exploitations professionnelles en 1988 qui deviennent non professionnelles en 1997 diminue de 68 % entre 1988 et 1997.

Source : AGRESTE - Enquêtes de structure 88-97

Une disparition des petites exploitations en trompe l'œil

Plus la taille initiale d'une exploitation est faible, plus son risque de disparaître est élevé. Le taux de disparition (nombre d'exploitations disparues en 1997 rapporté au nombre d'exploitations présentes en 1988) passe ainsi de 63 % pour les exploitations les plus petites en 1988 à moins de 8 % pour les plus grandes. Il est toutefois encore assez élevé pour les tranches moyennes : 22 % entre 16 et 40 UDE, 12 % entre 40 et 100 UDE. Le taux de disparition pour l'ensemble des exploitations de 1988 est de 36,1 %.

Cependant, cette évidence de la disparition des plus petites exploitations procède en partie d'un leurre statistique. La diminution de taille avant cessation définitive d'activité est progressive, comme l'ont déjà suggéré les passages entre agriculture professionnelle et non professionnelle. Les exploitations encore présentes en 1995 et qui ont disparu en 1997 avaient une taille économique de 14 UDE en 1988 et de 9 UDE seulement en 1995. Lorsque l'on calcule le taux de disparition entre deux dates selon la taille initiale des exploitations, on surestime le taux de disparition des petites exploitations puisque celles-ci ont déjà amorcé leur décroissance avant leur cessation.

Ceci apparaît clairement en comparant le taux de disparition, pour les exploitations encore présentes en 1995 et qui ont disparu en 1997,

en les classant selon leur taille en 1988 puis selon celle de 1995. Selon la taille de 1988, le taux de disparition est d'autant plus élevé que la taille des exploitations est plus petite et ce, dans un rapport de un à six entre les deux classes extrêmes : 11,1 % d'exploitations disparues pour les moins de 2 UDE, 1,8 % pour celles de 100 UDE et plus. Selon la taille de 1995, le rapport entre les classes extrêmes est de un à vingt : 16,8 % de disparues pour les moins de 2 UDE, 0,8% pour les 100 UDE et plus. Les exploitations qui ont disparu entre 1995 et 1997, ont diminué de taille entre 1988 et 1995 et se répartissent en 1995 vers des classes de tailles inférieures à celles qu'elles occupent en 1988 (graphique 3).

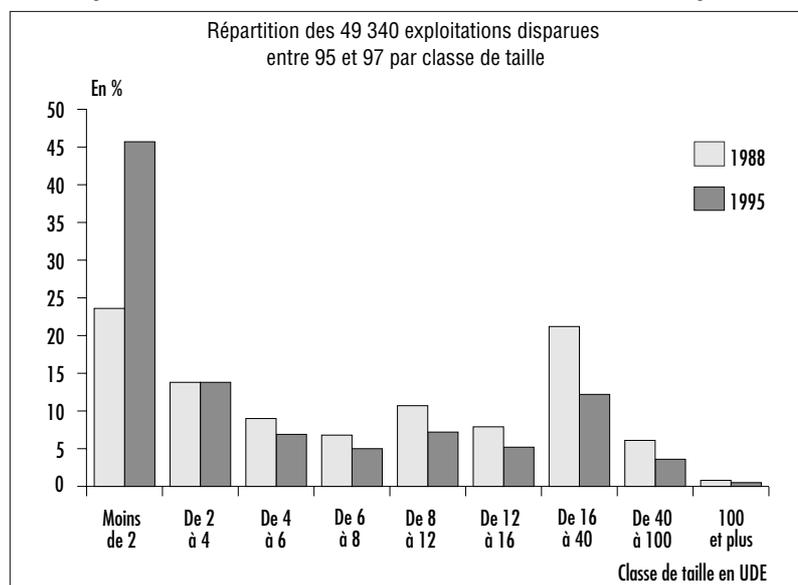
Le lien n'est donc pas aussi mécanique qu'il n'y paraît entre disparition et taille « initiale » des exploitations : la succession fait sans doute entrer d'autres facteurs aléatoires et le renouvellement des exploitations se fait par des règles plus complexes qu'il n'y paraît.

Des petites qui croissent plus vite

Les mouvements de croissance et de décroissance individuels révèlent in fine que ce sont les exploitations dont les tailles initiales étaient les plus petites qui voient leur potentiel productif augmenter le plus fortement. Cela traduit une sorte de phénomène de « rattrapage » des petites par rapport aux autres exploitations (graphique 4). Pour les exploitations pérennes, la croissance de la MBS est d'autant plus faible que la taille initiale est élevée : elle passe ainsi de 67 % pour les exploitations de moins de 2 UDE en 1988 à 7 % pour les exploitations de plus de 100 UDE. Cette tendance est encore plus marquée pour les exploitations appartenant à l'agriculture professionnelle en 1997. Ces résultats, conformes aux observations de Weiss en Autriche [7], constituent plutôt une infirmation de la loi de Gibrat en agriculture, selon laquelle il y a indépendance entre le taux de croissance et la taille initiale (encadré p. 22). Ils plaident également en faveur de la non existence d'économie d'échelle en agriculture : les plus grosses exploitations atteignent un palier au-delà duquel la croissance semble difficile, et ce malgré le développement des formes sociétaires.

Le mouvement de rattrapage apparaît moins nettement lorsque l'on classe les exploitations selon le taux de croissance de la MBS entre 1988 et 1997 (tableau 3). Selon ce principe, plus le taux de croissance des exploitations

Graphique 3
Les exploitations diminuent de taille bien avant de disparaître



Source : AGRESTE - Enquêtes de structure

est élevé et plus la dimension économique initiale des exploitations devrait être faible. En fait, ceci s'observe uniquement pour les exploitations professionnelles en 1997. Le taux de croissance de la MBS est de - 31 % et + 156 % pour les deux classes extrêmes, la taille moyenne initiale étant respectivement de 46 et 28 UDE. Peu d'exploitations professionnelles ont vu leur taille économique se réduire : moins de 20 % ont en effet un taux de croissance négatif. Les taux de croissance les plus élevés concernent plutôt des exploitations de taille petite en 1988, manifestement en phase de développement : leur taille initiale moyenne de 28 UDE est largement en dessous des 39 UDE affichés par l'ensemble des exploitations professionnelles.

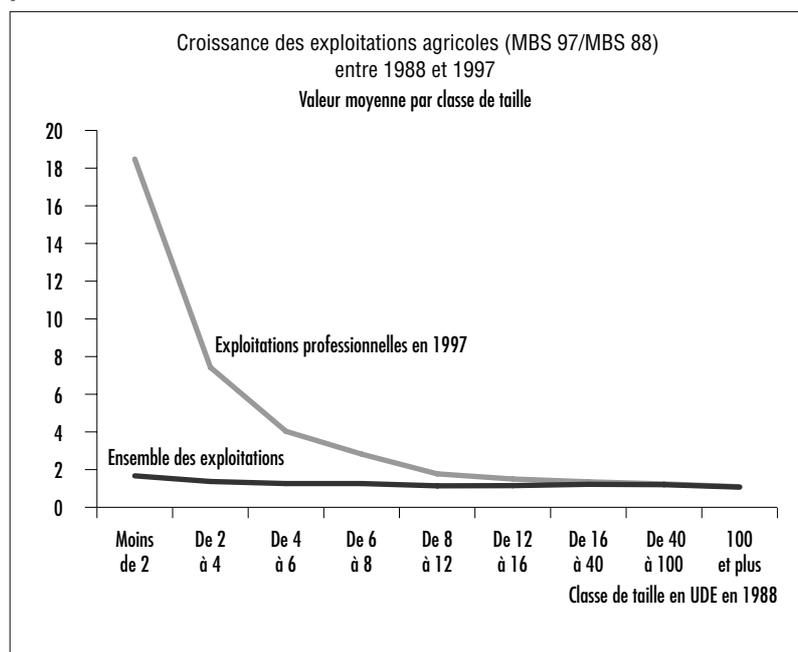
En fait, pour l'ensemble des exploitations, les observations sont sans doute brouillées par les trajectoires inverses des exploitations de petite taille : rattrapage pour certaines en phase de développement et régression pour d'autres dans le cadre d'une cessation progressive d'activité notamment. Sur l'ensemble des exploitations, les taux de croissance de la MBS évoluent avec une plus forte amplitude, variant de - 73 % pour les exploitations aux tailles économiques les plus faibles à + 127 % pour celles qui ont la MBS la plus élevée. Près de la moitié des exploitations pérennes ont un taux de croissance négatif. Et ce sont plutôt des petites exploitations qui décroissent. La

La loi de Gibrat en agriculture

Au début des années 30, Robert Gibrat établit, à partir d'un modèle simple, que le taux de croissance des entreprises dépend essentiellement de facteurs aléatoires. Le taux de croissance est donc notamment indépendant de la taille initiale. De nombreuses analyses empiriques ont été faites pour confirmer ou infirmer cette loi (synthèse réalisée par Sutton [9]) sur le secteur agricole. Certains auteurs tels que Weiss [7] ou Kimhi [6] ont tenté d'enrichir ce modèle en introduisant des caractéristiques liées au chef d'exploitation (formation professionnelle, expérience, âge, exercice d'une activité non agricole). Ces études nuancent la portée de la loi de Gibrat. Certes, cette loi est vérifiée pour les exploitations de taille moyenne ou grande. Par contre, les petites exploitations croissant plus vite que les grosses révèlent un comportement de rattrapage. Ces analyses concluent par ailleurs sur le fait que la pluriactivité (emploi non agricole des membres du ménage) n'est pas seulement une transition vers la disparition des exploitations mais qu'elle peut être aussi une étape pour conforter la croissance des exploitations.

taille initiale moyenne de celles qui diminuent le plus est de 18,6 UDE. Ceci renvoie à la régression avant cessation définitive d'activité, mentionnée précédemment. Compte tenu du nombre élevé d'exploitations en régression (près de 40 %), on peut penser que le mouvement de réduction du nombre des exploitations est loin d'être terminé.

Graphique 4
Le rattrapage est plus marqué pour les exploitations professionnelles



Source : AGRESTE - Enquêtes de structure 88-97

Un rattrapage lié au cycle de vie

Pour une large part, le phénomène de rattrapage est lié au cycle de vie : les jeunes s'installent sur des petites surfaces, puis augmentent la taille de leur exploitation. En 1997, la taille moyenne est de 34 UDE pour les moins de 25 ans, atteint un maximum entre 30 et 40 ans (47 UDE), et prend des valeurs de plus en plus faibles pour les dernières classes d'âge.

En fait, croissance et décroissance des exploitations s'apparentent plutôt à un mouvement brownien [2]. Au sein de chacune des classes de taille, toutes les trajectoires individuelles sont possibles. L'agrandissement de certaines exploitations dépend d'opportunités spécifiques telles que la libération de terres voisines par exemple. Toutefois, l'un des effets qui apparaît clairement est celui du cycle de vie, appréhendé

par l'âge du chef d'exploitation. En effet, plus le chef d'exploitation est jeune, plus le taux de croissance de la MBS des exploitations pérennes est élevé. De même, ce taux de croissance de la MBS est d'autant plus faible, voire négatif lorsque le potentiel économique diminue, que le chef d'exploitation est âgé en 1988 : il passe de + 74 % à - 4 % entre

les moins de 25 ans et les plus de 65 ans (tableau 4).

Encore convient-il de distinguer pour les exploitants âgés de plus de 60 ans en 1988, les situations où il y a succession ou reprise, c'est-à-dire installation entre 1988 et 1997, de celles où le chef d'exploitation ne change pas (tableau 4). Dans le cas d'une reprise de

Tableau 3
Un rattrapage plus marqué pour les exploitations professionnelles

Exploitations pérennes en 1997	Taux de croissance					Ensemble
	< - 42 %	< - 5 %	< + 15 %	< + 52 %	au-delà	
Nombre d'exploitations	128 948	129 587	129 983	130 111	129 598	648 226
Âge du chef en 88	55	49	47	44	42	48
MBS 88	18,6	26,7	33,3	32,1	24,9	27,1
Taux de croissance [(MBS 97/MBS 88)] - 1*100	- 73 %	- 19 %	+ 4 %	+ 31 %	+ 127 %	+ 18 %
Dont exploitations professionnelles en 1997	Taux de croissance					Ensemble
	< - 7 %	< + 10 %	< + 30 %	< + 72 %	au-delà	
Nombre d'exploitations	78 702	78 699	78 725	78 632	78 232	392 990
Âge du chef en 88	47	45	43	42	41	44
MBS 88	46,3	43,9	41,0	37,0	27,5	39,2
Taux de croissance [(MBS 97/MBS 88)] - 1*100	- 31 %	+ 1 %	+ 19 %	+ 48 %	+ 156 %	+ 28 %

Lecture : Les exploitations ont été classées par ordre croissant du taux de croissance, puis réparties en cinq groupes d'effectifs égaux. Exemple : les 20 % d'exploitations pérennes qui ont le taux de croissance le plus faible, voire négatif, étaient dirigées par un chef d'exploitation âgé en moyenne de 55 ans.

Source : AGRESTE - Enquêtes de structure 88-97

Tableau 4
Plus le chef d'exploitation est jeune, plus le taux de croissance est élevé

	Âge du chef d'exploitation en 1988							Ensemble des exploitations présentes en 1988
	Moins de 25 ans	De 25 à 30 ans	De 30 à 40 ans	De 40 à 50 ans	De 50 à 60 ans	De 60 à 65 ans	Plus de 65 ans	
Nombre d'exploitations en 88 (%)								
Disparues	14	16	15	20	41	53	65	36
Pérennes sans changement ¹	56	63	68	63	27	25	23	42
Pérennes avec changement ¹	30	21	17	17	32	22	11	22
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100
MBS 88 (en UDE)								
Disparues	13,9	17,4	14,9	11,8	13,7	10,4	4,3	10,7
Pérennes sans changement ¹	25,0	29,8	29,8	27,6	19,3	15,0	9,2	24,2
Pérennes avec changement ¹	26,5	36,3	40,5	38,4	32,4	27,3	19,3	32,7
Taux de croissance de la MBS [(MBS 97/MBS 88)] - 1*100								
Ensemble des pérennes	+ 74 %	+ 47 %	+ 31 %	+ 18 %	+ 4 %	- 4 %	- 4 %	+ 18 %
dont sans changement ¹	+ 60 %	+ 43 %	+ 27 %	+ 13 %	- 10 %	- 25 %	- 13 %	+ 14 %
dont avec changement ¹	+ 100 %	+ 59 %	+ 45 %	+ 32 %	+ 11 %	+ 9 %	+ 5 %	+ 23 %

1 . Changement de chef d'exploitation entre 88 et 97.

Source : AGRESTE - Enquêtes de structure 88-97

l'exploitation, la croissance est modérée (9 % pour les 60-65 ans et + 5 % pour les plus de 65 ans) : le potentiel de production se maintient. La croissance semble ainsi s'effectuer après la reprise (entre 30 et 50 ans, si l'on classe les exploitations selon l'âge en 1997). Dans le cas du maintien de l'exploitation sans succession, une récession progressive s'observe à partir de 60 ans (- 25 % et - 13 %). Malgré l'instauration du système de préretraite, le maintien d'une certaine activité agricole au-delà de 60 ans demeure fréquent : pour les exploitants âgés de 60 à 65 ans en 1988, le taux de disparition n'est que de 53 %, près de la moitié d'entre eux maintenant donc une activité agricole.

Les formes sociétaires disparaissent moins et s'agrandissent plus vite

Un autre aspect de la dynamique des exploitations est lié au développement des formes sociétaires. Peu présentes en 1988, moins de 7 % des exploitations agricoles, ces sociétés prenaient une fois sur deux la forme d'un GAEC (Groupement agricole d'exploitation en commun). En 1997, la forme sociétaire concernait une exploitation sur quatre sous l'effet de deux tendances : d'une part, le succès des EARL (Entreprise agricole à responsabilité limitée) a contribué à l'essor des sociétés dont le nombre a presque doublé ; d'autre part, la disparition des exploitations s'est réalisée essentiellement au détriment des exploitations individuelles. En effet, la forme sociétaire assure la pérennité de l'exploitation en dissociant cycle de vie de l'exploitation et durée

de vie du facteur humain. Avec un taux de disparition de 20 %, les formes juridiques autres que les GAEC et les EARL paraissent les plus vulnérables, tout en étant encore loin des 38 % affichés par les exploitations individuelles (tableau 5). Certes, certains facteurs propres aux associés, tels que l'âge moyen du chef d'exploitation – moins élevé dans les formes sociétaires – peuvent expliquer ce résultat. Toutefois, les associés pouvant se succéder les uns aux autres, le cycle de vie de l'exploitation se prolonge au-delà du départ d'un associé. Avec le taux de disparition le plus faible, les GAEC illustrent bien ce processus. Les GAEC père-fils constituent la forme sociétaire la plus transitoire entre 1988 et 1997. Sur les 19 200 exploitations recensées en 1988, seules 14 % ont conservé ce statut en fin de période, une sur cinq s'est transformée en exploitation individuelle, une sur cinq a conservé la formule du GAEC mais sans notion d'inter-génération (associé plus âgé remplacé par un plus jeune avec parfois apport de terres) et dans deux cas sur cinq, le GAEC s'est transformé en EARL.

Les formes sociétaires ont un taux de croissance plus fort. La dimension économique augmente de 30 % pour les GAEC et de 35 % pour les EARL. Toutefois, les taux moyens les plus élevés correspondent souvent à des changements de forme sociétaire, induisant des regroupements de moyens de production. Dans le cadre d'un passage d'une exploitation individuelle vers un GAEC, la dimension économique passe en moyenne de 41 à 76 UDE, soit une augmentation de 84 %, alors que la main-d'œuvre augmente d'un « équivalent temps-plein ». On peut imaginer le regroupement de deux unités de production. Lors du

Tableau 5
Moins de disparitions parmi les GAEC

	Forme juridique en 1988				Présentes en 1988	Nouvelles en 1997
	Exploitations Individuelles	GAEC	EARL	Autre forme Juridique		
Exploitations individuelles en 97	55,8	14,2	5,3	29,5	53,5	88,9
GAEC en 97	2,3	50,8	1,8	4,3	4,2	2,6
EARL en 97	2,9	27,8	75,5	7,1	4,0	4,5
Autre forme juridique en 97	1,2	2,4	8,0	38,5	2,2	3,9
Exploitations disparues en 97	37,8	4,8	9,4	20,7	36,1	
Ensemble des exploitations présentes en 97	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	

Lecture : 55,8 % des exploitations individuelles en 1988 ont conservé ce statut en 1997, 6,4 % (2,3 + 2,9 + 1,2) se sont transformées en forme sociétaire et 37,8 % ont disparu.

Source : AGRESTE - Enquêtes de structure 88-97

passage d'un GAEC père-fils en GAEC autre, la dimension économique augmente de 42 % et la main-d'œuvre reste stable. Lors du passage d'une exploitation individuelle en EARL, la dimension économique augmente de 46 % et la main-d'œuvre de 11 %.

Ainsi, malgré une accélération de la disparition d'exploitations, les évolutions observées dans les années 90 ne marquent pas une rupture dans le processus de concentration des exploitations comme certains le craignaient, suite à la réforme de la PAC de 1992. Cette disparition touche surtout des petites exploitations, le phénomène étant amplifié par le fait que la cessation d'activité s'effectue dans un délai relativement long avec une réduction progres-

sive de la taille des exploitations. Pour une large part, le passage à l'agriculture non professionnelle apparaît ainsi comme une transition vers la cessation. Compte tenu du nombre important d'exploitations en régression, la réduction du nombre des exploitations est loin d'être finie. En contrepartie, la croissance bénéficie plus à des exploitations de petite taille initiale, ce qui reflète, en partie, un mouvement lié au cycle de vie. La résultante de ces deux effets est plus un déplacement homothétique de la taille moyenne des exploitations qu'une accentuation de la concentration au seul profit des plus grosses. Le développement des formes sociétaires, phénomène encore récent, n'a pas encore bouleversé ces tendances.

Méthodologie et définitions

L'enquête de base

Entre les deux recensements de 1988 et 2000, le Service central des enquêtes et études statistiques (SCEES) a suivi l'évolution des exploitations agricoles françaises grâce aux enquêtes de structure de 1990, 1993, 1995 et 1997. Contrairement aux recensements exhaustifs qui interrogent toutes les exploitations agricoles, les enquêtes de structure se limitent au suivi d'un échantillon. L'échantillon de 1990 a été obtenu par un tirage aléatoire de 71 000 exploitations parmi celles recensées en 1988, et ces exploitations ont été à nouveau enquêtées les années suivantes. L'enquête de structure obéit à des règles précises permettant de distinguer, parmi les modifications structurelles d'une exploitation, celles qui remettent en cause la continuité de l'unité statistique.

Les enquêtes de structure permettent de construire des matrices de passage donnant la trajectoire des exploitations entre 1988 et 1997.

Exploitation pérenne : présente à chaque enquête entre 1988 et 1997, avec un siège d'exploitation identique (avec ou sans changement de chef d'exploitation), ou bien un siège d'exploitation différent mais l'ancien siège doit alors rester accessible au chef d'exploitation lui-même nécessairement inchangé.

Exploitation nouvelle : absente en 1988 et présente en 1997, ayant acquis tout ou partie des terres d'une exploitation de l'échantillon (exploitation mère) si les terres achetées constituent la majorité des terres de l'acquérante (exploitation fille). Les créations ex nihilo (à partir de terres non agricoles) ne sont pas prises en compte dans l'enquête structure, les exploitations filles, représentatives des installations, sont assimilées aux nouvelles.

Exploitation disparue : présente en 1988 et absente en 1997.

Les exploitations passagères, présentes entre 1990 et 1995 seulement, ont été évincées de notre étude. Pour diverses raisons, une exploitation agricole peut ne pas déclarer de production lors d'une enquête. Elle est alors déclarée vacante. Les exploitations vacantes ont été réparties entre pérennes, nouvelles, disparues

ou passagères selon leur situation en 1988 et 1997.

La marge brute standard (MBS)

La marge brute standard (MBS) d'une exploitation est une estimation statistique de la valeur ajoutée « théorique » que l'exploitation obtiendrait dans des conditions de production moyennes. Cette notion repose sur une batterie de coefficients calculés régionalement évaluant la production nette des charges affectables par unité de production. Pour chaque spéculation d'une exploitation donnée, une MBS partielle est calculée en multipliant le nombre d'hectares ou le nombre de têtes de bétail par le coefficient correspondant. La somme des diverses MBS partielles constitue la MBS totale de l'exploitation, généralement exprimée en UCE (unité de compte européenne). Cet indicateur caractérise notamment la dimension économique des exploitations. Il peut également s'exprimer en UDE (unité de dimension économique - 1 UDE = 1 200 UCE) ou bien en Haeb (hectare équivalent blé) 1 UDE = 1 200 UCE = 1,5 haeb.

MBS 86/MBS 96

Les coefficients utilisés pour le calcul des marges brutes standards sont remis à jour périodiquement pour tenir compte des évolutions des prix relatifs des produits et des charges. Pour assurer une stabilité dans les comparaisons entre exploitations, les résultats issus du panel des exploitations des enquêtes de structure de 1988 à 1997 sont tous basés sur les coefficients de MBS de 1986. Par contre, les résultats de 2000 issus du recensement sont calculés à partir des coefficients de MBS de 1996. Ils permettent ainsi de comparer les dispersions des exploitations entre 1988 et 2000 en intégrant les revalorisations de certaines productions par rapport à d'autres.

Exploitation professionnelle / non professionnelle

Une exploitation professionnelle a une dimension économique supérieure à 8 UDE, et emploie au moins 0,75 UTA (unité-travail-année : travail agricole effectué par une personne employée à plein temps pendant une année. 1 UTA = 2 200 heures).

Bibliographie

- [1] BUTAULT J.P., DELAME N. (2002), « Croissance des exploitations et évolution des revenus agricoles : un mouvement brownien ? ». INSEE - *Synthèses*, n° 63, L'agriculture - installation et développement, juin.
- [2] DELAME N. (2002), « L'essor des formes sociétaires : un développement au rythme des évolutions juridiques et fiscales ». INSEE - *Synthèses*, n° 63, L'agriculture - installation et développement, juin.
- [3] LEGRIS B. (2002), « Les effets de date, d'âge et de génération sur la dimension des exploitations agricoles de 1977 à 1997 ». INSEE - *Synthèses*, n° 63, L'agriculture - installation et développement, juin.
- [4] RATTIN S. (2002), « Des exploitations plus grandes, des exploitations plus jeunes ». INSEE - *Synthèses*, n° 63, L'agriculture - installation et développement, juin.
- [5] DE CORLIEU T. (2000), « La taille des exploitations : des facteurs d'évolution humains et technologiques ». AGRESTE - *Cahiers*, n° 1, mars.
- [6] KIMHY A. (2000), « Is part-time farming really a step in the way out of agriculture ? ». *American Journal of Agricultural economics*, n° 82, février.
- [7] WEISS C.R. (1999), « Farm growth and survival : econometric evidence for individual farms in upper Austria ». *American Journal of Agricultural Economics*, n° 81, février.
- [8] DEMOTES-MAINARD M., RATTIN S. (1997), « L'agrandissement des exploitations permet la croissance de leur revenu réel ». AGRESTE - *Cahiers*, n° 21, septembre.
- [9] SUTTON J. (1997), « Gibrat's Legacy ». *Journal of Economic Literature*, Vol.XXXV,